



Syndicat National de
l'Ensemble des Personnels
de l'Administration Pénitentiaire

FLASH INFO

**LE SNEPAP-FSU EXIGE UNE COMPENSATION FINANCIERE
ET LA RE-OUVERTURE DU CHANTIER STATUTAIRE POUR LA
FILIERE INSERTION ET PROBATION**

ALERTE

A la suite d'une lettre ouverte, trois organisations syndicales sont reçues par la conseillère justice de l'Élysée ainsi que la conseillère justice de Matignon ce jour.

Nous n'avons pas voulu être de cette intersyndicale car nous ne portons pas les mêmes valeurs et revendications !

Le SNEPAP-FSU ne cessera d'exiger une compensation indemnitaire pour 2018 ainsi que la ré-ouverture d'un chantier statutaire juste pour l'ensemble des agents et cela jusqu'à l'Élysée :

[http://snepap.fsu.fr/IMG/pdf/le snepap-fsu exige.pdf](http://snepap.fsu.fr/IMG/pdf/le_snepap-fsu_exige.pdf)

Nous ne lâcherons pas !

Paris, le 25 janvier 2018



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**



Syndicat National de l'Ensemble des Personnels de l'Administration Pénitentiaire
12-14 rue Charles FOURIER - 75013 PARIS
Tél : 07.69.17.78.42 – 07.86.26.55.86 – Fax : 01.48.05.60.61
Messagerie : snepap@free.fr – Site Internet : <http://snepap.fsu.fr> – <https://twitter.com/snepap>